

entre les océans Atlantique, Arctique, Pacifique, la baie d'Hudson, le golfe Saint-Laurent, des richesses de ces eaux en poissons et en énormes quantités de minéraux, sur le fond marin et dans le sous-sol océanique. Maintenant que nous sommes bien engagés dans les années '70, il est temps que nous entendions parler des objectifs nationaux à ce sujet. C'est sur ce point que je fais porter mes remarques aujourd'hui.

• (4.40 p.m.)

Il est regrettable qu'au cours de cette heure où il ne reste que 15 ou 20 minutes, aucun orateur ministériel n'ait fait porter ses remarques sur la grande nécessité qui s'impose de prendre pleinement conscience des ressources qui se trouvent au large de nos côtes et de les mettre totalement à contribution.

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, la résolution proposée par le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) laisse entendre que le gouvernement a d'une façon ou d'une autre manqué à ses obligations envers les pêcheurs de la côte est. Elle affirme que le gouvernement devrait faire davantage pour aider l'industrie de la pêche. Je ne puis m'abstenir de faire l'observation suivante: paradoxalement, le parti qui accuse aujourd'hui le gouvernement de carence n'a cessé de répéter pendant 38 jours pleins que le gouvernement devrait moins s'immiscer dans la vie des Canadiens, qu'il devrait réduire les impôts, qu'il a trop de ministres, qu'il devrait dépenser davantage dans les circonscriptions que ses membres représentent. Cette philosophie qu'ils énoncent à la Chambre, il l'oublie complètement dans ces occasions.

J'ai visité les Maritimes. J'ai été impressionné par ce que j'y ai vu. Je me refuse à croire que les pessimistes qui représentent certaines provinces des Maritimes à la Chambre nous donnent une idée vraie de l'esprit qui anime Terre-Neuve. Aucune province, face aux défis que Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont dû relever, n'aurait pu se transformer en une grande province avec l'esprit dont sont pénétrés nos vis-à-vis. Il y a des problèmes dans les provinces atlantiques tout comme dans d'autres provinces du Canada. Cependant, quand allons-nous entendre les députés de Terre-Neuve nous dire que depuis un an, le prix moyen de la livre de poisson sur la côte n'a jamais été plus élevé? Quand allons-nous entendre ce genre de choses? Au lieu de cela, nous entendons le...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Gander-Twillingate invoque le Règlement.

M. Lundrigan: Mon rappel au Règlement est très simple, monsieur l'Orateur. Le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault)...

M. Perrault: Ce n'est pas un rappel du Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est à l'Orateur qu'il revient d'en décider. Je ne peux en juger sans avoir entendu le rappel au Règlement.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, le député de Burnaby-Seymour n'est pas autorisé aux termes du Règlement à lire les notes que lui a passées le ministre des Pêches (M. Davis) durant sa période de repos de 10 minutes.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) vient de confirmer qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

[M. Forrestall.]

M. Perrault: Monsieur l'Orateur, j'espère que les journaux de Saint-Jean feront état des tentatives délibérées de certains représentants de Terre-Neuve qui veulent empêcher que les faits soient consignés au compte rendu.

Des voix: Bravo!

M. Perrault: J'espère qu'ils constateront la bonne foi du groupe qui forme le gouvernement canadien. Pourquoi rouspéter lorsque la posture de l'industrie de la pêche dans les provinces Maritimes n'a jamais été meilleure que cette année?

M. Bell: La meilleure?

M. Perrault: Les propos lugubres qui nous viennent de ce coin-là de la Chambre n'inspirent pas pour deux sous de confiance à ceux que nous essayons de convaincre de placer leur argent dans l'industrie de la pêche de cette région. Fort heureusement, bien des investisseurs qui sont venus nombreux à cette industrie depuis deux ou trois ans n'ont pas écouté les prophètes de malheur que sont les députés de l'opposition à la Chambre.

Le ministre actuel des Pêches et le gouvernement canadien ont pris des mesures décisives et efficaces pour aider la pêche dans les Maritimes. Du temps que le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) était premier ministre du Canada, il n'a pas présenté une seule mesure favorable à la pêche, et cela, en cinq longues et tristes années au pouvoir. C'est incroyable.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député et moi-même savons qu'il est très bien renseigné. C'est pourquoi j'en arrive à la conclusion qu'il trompe délibérément la Chambre car sa dernière déclaration est fausse.

M. l'Orateur suppléant: Cela prête à controverse.

M. Perrault: Monsieur le président, je ne fais que comparer les réalisations de ce groupe lorsqu'il était au pouvoir à ce qui s'est fait de ce côté-ci de la Chambre. En cinq mois, le ministre et le gouvernement ont mis de l'avant plus de cinq mesures importantes pour les pêches.

Ce matin, quelques oppositionnels ont fait allusion à la condition des bébés phoques. Un autre député de la grande province de Terre-Neuve a répandu le pessimisme. Il reste que lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils n'ont pas instauré une seule mesure pour protéger cette race au Canada.

Si l'on avait permis à l'invasion des navires russes et norvégiens de se poursuivre en 1971, nous ne parlerions pas de limiter la pêche ou la chasse au phoque. Nous regarderions des reproductions de cette espèce de phoques sur des lithographies, comme nous le faisons pour le pigeon-voyageur et le dodo. C'est ce qui se serait produit si l'on n'avait pas mis fin à ces politiques. Le ministre des Pêches est quand même l'objet de critiques. Les oppositionnels parlent d'inaction. Au Canada, la limite de trois milles remonte presque à Confucius. Qu'ont-ils fait au sujet de cette limite? Absolument rien. Leurs discours sur le sujet n'étaient même pas convenables.

M. McGrath: Le député permettrait-il une question?

M. Perrault: Bien volontiers, quand j'aurai terminé.

M. McGrath: Il sera trop tard alors. Vous aurez étouffé la résolution.